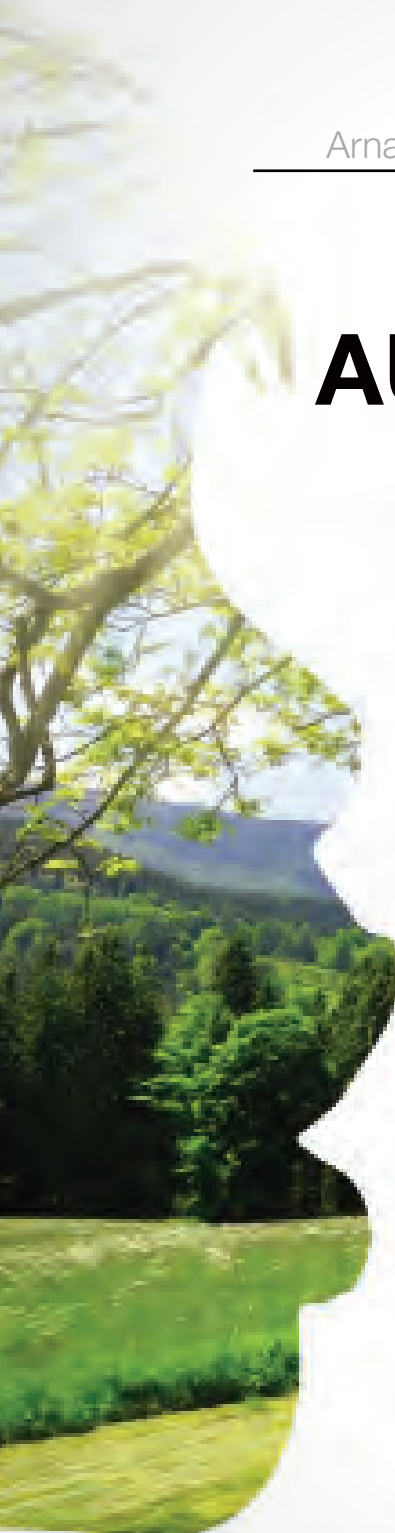


Guide pratique des déchets ménagers  
Arnas, Gleizé, Limas, Villefranche-sur-Saône

---

# TRIER AUJOURD'HUI, C'EST PRÉSERVER DEMAIN



VILLEFRANCHE  
BEAUJOLAIS  
SAÔNE  
agglo

0 800 512 201

Service & appel  
gratuits

# AVEC LE COMPOST, C'EST VOTRE JARDIN QUI EST NOURRI, PAS VOTRE POUBELLE !



DEMANDEZ UN  
GUIDE DU COMPOSTAGE

## SOMMAIRE

Collecte des déchets .....	4
Déchets non recyclables .....	5
Déchets recyclables .....	6
Verre .....	8
Déchèterie .....	10
Pourquoi trier ? .....	14
MÉMO TRI	

Une question, un conseil ?

0 800 512 201

Service & appel  
gratuits

Agglomération Villefranche Beaujolais Saône  
115 rue Paul Bert - BP 70290  
69665 Villefranche-sur-Saône Cedex  
[www.agglo-villefranche.fr](http://www.agglo-villefranche.fr)  
[collecte.selective@agglo-villefranche.fr](mailto:collecte.selective@agglo-villefranche.fr)

### INFO +

Réduction  
de 30% des matières  
biodégradables dans  
le bac marron

# COLLECTE DES DÉCHETS

La collecte des déchets ménagers et assimilés est gérée par l'Agglo Villefranche Beaujolais Saône. Différents services (mise à disposition de sacs jaunes, organisation des collectes, déchèterie ...) sont mis en place pour faciliter leurs évacuations tout en veillant au respect de l'environnement. Pour faciliter la collecte et garantir l'hygiène, il est conseillé de se munir d'un bac roulant normalisé pour la collecte des ordures ménagères.

La collecte des déchets non-recyclables et celle des déchets recyclables (sac ou bac jaune) est assurée en porte à porte.

Voici quelques règles pour la collecte des déchets ménagers.

- Le bac ou sac doit être présenté à la collecte :
  - Sur la voie publique
  - La veille au soir de la collecte
  - Avec les poignées coté chaussée (pour les bacs)
- Le bac ou sac ne sera pas collecté :
  - S'il contient des déchets non conformes
- Votre bac doit être maintenu propre.

La collecte du verre se fait en apport volontaire aux points verre (p.8-9).

## INFO +

Pour connaître les jours de collecte dans votre rue, reportez-vous au calendrier. Il est distribué dans votre boîte aux lettres chaque année.

Pour l'obtenir, contactez-nous ou téléchargez-le sur [www.agglo-villefranche.fr](http://www.agglo-villefranche.fr)



# DÉCHETS NON-RECYCLABLES



Déchets alimentaires



Polystyrène  
(barquettes et cales  
d'emballages)



Boîtes,  
vaisselle jetables,  
papier aluminium



Bois et liège



Tubes : beauté et santé  
Coton, lingettes



Ampoules à filaments  
et vaisselle cassée



Couches, coton,  
mouchoirs en papier,  
papier essuie-tout



Boîtes et pots  
en plastique  
(crème fraîche, yaourts...)



Sacs, films et  
sachets en plastique



Papier découpé



# DÉCHETS RECYCLABLES

## EN VRAC / APLATIS



Bouteilles et flacons en plastique



Emballages métalliques



Journaux, catalogues  
et imprimés



Briques alimentaires et  
emballages cartonnés

**UN DOUTE, UNE QUESTION?**

Contactez-nous  
ou rendez-vous sur  
[www.agglo-villefranche.fr](http://www.agglo-villefranche.fr)



## INFO

- Vider les emballages de leur contenu et aplatissez-les pour gagner de la place.
- Ne pas emboîter, découper ou déchirer les emballages.
- Trier en vrac et non en sac (non recyclable en général).



- Ce logo indique que le fabricant du produit participe financièrement à l'élimination du futur déchet. Il ne signifie pas qu'il est recyclable ou recyclé.

## UNE EXCEPTION

Dans le centre historique de Villefranche, la collecte sélective s'effectue avec des sacs jaunes (fournis par l'agglo) en raison de l'espace plus restreint des habitats.



# VERRE

JE DÉPOSE LES BOUTEILLES, POTS ET BOCAUX  
EN VERRE DANS LE CONTENEUR À VERRE



## INFO +

- Pensez à retirer les bouchons et les couvercles.
- La vaisselle, les ampoules, les vitres et les miroirs sont à déposer à la déchèterie.

## LISTE DES POINTS VERRE

### ARNAS

- Bourg - Parking  
face aux commerces
- Beaujeu (Ancienne Route de)
- Champ du Gare (Rue du)  
angle rue de la Grange Morin
- Déchèterie - RD306 Ave Maria
- Longsard (Route de)  
salle polyvalente
- Saint Julien (Route de)  
Grange Perret
- Tamaris (Impasse des)

### GLEIZE

- Beaujeu (Ancienne Route de)  
vers lotissement
- Indienne (Rue de l')
- Montmelas (Route de)  
à côté du lycée Louis Armand
- Paradis (Rue du)
- Peupliers (Rue des)  
salle des fêtes et parking salle St Roch
- RD686  
vers résidence Chartonnaire  
et angle route de Chantegrillet
- Rousses (Chemin des)
- Ry (Allée du) -Bourg

- Saules (Chemin des)
- Stade Montmartin (Rue du)
- Tarare (route de)  
résidence La Claire
- Viollet (Rue Joseph)  
vers école

### LIMAS

- Aulas (Rue)  
parc Millésime
- Barre (Rue de la)  
angle allée du parasoleil
- Bayard (Rue du)
- Buisante (Montée de)
- Ecosais (Rue de l')
- Gaille (Av. du Général De)  
angle chemin des charretiers
- Martini (rue Jean Baptiste)  
Square du souvenir
- Ponot (Rue Pierre )  
Parking 8 Mai
- Riottier (route de)  
face salle des ventes
- Vallon ( Rue du)  
Lotissement Le Chabert

### VILLEFRANCHE

- 11 novembre 1918 (Place du)

- vers rue Léon Weber
- Abattoirs (Place des)
- Belleroche (Rue de )  
centre commercial
- Berne (Allée Eugène)
- Bernard (Place Claude)  
face école
- Berthelot (Rue)  
angle av de Joux
- Berthier (rue Pierre)  
face rue F. Popy
- Blanc (Boulevard Louis)  
angle rue P. Berthier
- Blida (Rue de)
- Bointon (Rue)  
angle rue du Gare
- Bonneval (Avenue Laurent)  
face au stade
- Buisson (Rue Ferdinand)  
angle route de Frans
- Buisson (Rue Ferdinand)  
angle impasse P.Louvet
- Burdeau (Bvd)  
parking Rés. J.Forest
- Chouffet (Avenue Armand)  
angle avenue Balloffet
- Claudel (Rue Paul)
- Desthieux (Rue André)  
angle rue Pierre Dupont

- Egalité (Rue de l')  
angle A.France
- Ferry (rue Jules)  
angle rue Condorcet
- Ferry (Rue Jules)  
Parking INTERMARCHÉ
- Frans (route de)  
angle rue 3 sept. 1944
- Gantillon (Rue)  
Parking Grenette
- Germain (Rue Charles)  
angle rue des Remparts
- Giraud (rue François)  
angle rue JM. Savigny
- Giraud (Rue François)  
angle rue de Tarare
- Grange Blazet (rue)  
vers entrée SERNAM
- Guesde (Imp-Rue Jules)  
derrière Memphis Coffee
- Héron (Rue Philippe)  
Marché Couvert
- Héron (Rue Philippe)  
Parking SIMPLY MARKET
- Jardiniers (Rue des)  
parking
- Labé (Rue Louise)  
angle route de Riottier

- Lamartine (Rue)  
angle Bd Albert Camus
- Lamartine (Rue)  
Parc Lamartine
- Leclerc (Boulevard Général)  
angle Av Armand Chouffet
- Loyson de Chastelus (Rue)  
angle rue Ampère
- Lumière (Rue des Frères)  
face commerces
- Malraux (Rue André)  
derrière Géant Casino
- Mangin (rue Georges)  
face à Hotel Campanile
- Mermoz (Rue)  
face boulangerie
- Meunier Vial (rue François)  
parking du Géant Casino
- Montesquieu (Rue)  
angle rue François Giraud
- Montet (Rue Pierre)  
vers n° 458
- Montet (Rue Pierre)  
vers n° 730
- Oran (Place d')
- Papin (Rue)
- Polot (Rue François)
- Promenoir (Place du)

- côté rue d'Anse
- Quarantaine (rue de la)  
vers n° 196
- Riottier (route de)  
angle ch. des Sables
- Riottier (route de)  
face restaurant Les Platanes
- Roncevaux (Rue)  
square Léon Blum
- Rouget de L'Isle (Rue)
- Saint Exupéry (avenue)  
vers piscine
- Savoye (Rue Claudius )  
angle rue Joannès Sabot
- Stalingrad (Rue de)  
face à La Cigale
- Teilhard de Chardin ((Rue)
- Thizy (Rue de)  
angle rue E. Renan
- Troussier (Rue)  
angle rue E. Zola
- Troussier  
Allée des Jardins

# DÉCHÈTERIE



## JE DÉPOSE LES DÉCHETS VOLUMINEUX ET DANGEREUX



L'accès à la déchèterie est uniquement par badge. Chaque foyer est doté d'un badge. Celui-ci doit être présenté à chaque passage. Pour vous en procurer un, contactez-nous. En cas de renouvellement de votre badge, il sera facturé 20 €.



## DÉCHÈTERIE DE L'AVE MARIA

RD306 - au nord de la Zone d'Activité d'Arnas  
04 74 62 14 38

du lundi au samedi 8h -12h / 14h - 18h  
et dimanche 9h - 12h

**Accès autorisé jusqu'à 10 minutes avant la fermeture**

Fermé les jours fériés.

## Véhicules autorisés

### Catégorie 1 : accès gratuit et illimité

- véhicules légers (voitures particulières au sens de l'article R311-1 du code de la route)
- Véhicules à moteur à deux ou trois roues (véhicules de catégorie L au sens de l'article R311-1 du code de la route)
- Les cycles avec ou sans remorque
- Véhicules utilitaires de PTAC\*  $\leq 2$  t
- Remorques de PTAC\*  $\leq 750$  kg
- Remorques dont le PTAC\* ne peut être justifié

### Catégorie 2 : accès gratuit et limité à 4 passages/an. Au delà, accès payant (25 €/passage) et limité à 4 passages supplémentaires/an.

- Véhicules utilitaires légers (PTAC\* compris entre 2 t et 3,5 t), tôleés, à bennes ou à plateau dont la hauteur du plateau au sol est inférieure à 80 cm

## Véhicules non autorisés

- véhicules dont PTAC\*  $> 3,5$  t
- remorques dont PTAC\*  $> 750$  kg
- véhicules de hauteur  $> 2,60$  m
- véhicules de longueur  $> 5,50$  m

## Professionnels et associations

- accès payant (7€) autorisé uniquement pour les cartons.
- dépôt de bouteilles et pots en verre gratuit.

\*PTAC : Poids total autorisé en charge.

Les éléments demandés sont disponibles sur la carte grise du véhicule.

# DÉCHETS ACCEPTÉS



## AMPOULES ET NÉONS / PILES / BATTERIES

ampoules basses  
consommation  
*uniquement*, piles, batteries,  
accumulateurs électriques



## BOIS

palettes, planches,  
huissieries...



## CARTONS

à déposer pliés



## DÉBLAIS ET GRAVATS

terre, moellons, ciment,  
pierres...



## DÉCHETS TOXIQUES

peinture, solvants,  
radiographies médicales,  
produits de jardinage,  
produits de bricolage...



## DÉCHETS VERTS

tonte, tailles, branches...  
*souches et troncs  
interdits*



## DÉCHETS D'EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET ELECTRONIQUE

TV, ordinateurs,  
aspirateurs, cafetières,  
réfrigérateurs...



## ENCOMBRANTS

jouets, film plastique,  
polystyrène, laine de  
verre, textiles souillés...



## HUILES

huile de vidange, huile  
de friture



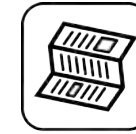
## MÉTAUX

bicyclettes, grillages, fûts...



## MOBILIER

table, canapé, étagère,  
commode, matelas,  
mobiliers de jardin...



## PAPIERS

journaux, magazines,  
prospectus, catalogues,  
livres...



## PLÂTRE



## TEXTILES



## VERRES

bouteilles, pots, bocaux...

**INTERDITS : amiante, bouteilles de gaz, extincteurs incendie, pneus**



## INFO +

- > **Amiante :**  
renseignements auprès du Sytraival (04 74 68 82 59).
- > **Bouteilles de gaz (consignée) :**  
auprès de votre revendeur.
- > **Déchets d'activités de soins à risques infectieux :**  
renseignements sur [www.dastri.fr](http://www.dastri.fr)
- > **Médicaments :**  
dans leur emballage auprès d'une pharmacie.
- > **Piles :**  
chez tous les revendeurs de piles et à la déchèterie.
- > **Pneus :**  
auprès de votre revendeur / garagiste / déchèterie  
professionnelle.

# POURQUOI TRIER ?

## POUR PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT



Le recyclage permet d'économiser les ressources naturelles dont nous avons besoin dans l'industrie. Ces ressources ne sont pas inépuisables (minerai de fer, pétrole...).

En recyclant les déchets, nous utilisons moins d'énergie et d'eau qu'en créant des produits à partir de matière première naturelle.

✓ **AVEC UNE TONNE D'ACIER RECYCLÉ, ON ÉCONOMISE UNE TONNE DE MINERAI DE FER**



✓ **CHAQUE TONNE DE BRIQUES ALIMENTAIRES RECYCLÉES PERMET DE PRÉSERVER DEUX TONNES DE BOIS**



✓ **UNE TONNE DE PLASTIQUE RECYCLÉ FAIT ÉCONOMISER ENTRE 600 ET 800 Kg DE PÉTROLE BRUT**



## POUR MOINS GASPILLER

Le verre et l'aluminium se recyclent à 100 % et à l'infini !

Le carton peut être recyclé une dizaine de fois.

Beaucoup de produits de notre quotidien contiennent des matières recyclées (clés, caddies de supermarché, semelle de fer à repasser, certaines pièces du moteur de voiture...).



## PARCE QUE SANS NOUS, RIEN N'EST POSSIBLE !



En triant les déchets que nous générons :

- Nous sommes le premier maillon de la chaîne du recyclage.
- Nous participons à l'économie circulaire et au développement durable.





# MÉMO TRI



**APLATIS**  
→  
**ET EN VRAC**



**EN SAC FERMÉ**



## Déchèterie communautaire

Accès réglementé avec badge.

RD306 lieu dit Ave Maria à **Arnas**

du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h

dimanche de 9h à 12h - fermeture les jours fériés

Accès autorisé jusqu'à 10 minutes avant la fermeture.

[collecte.selective@agglo-villefranche.fr](mailto:collecte.selective@agglo-villefranche.fr)

## Une question, un conseil ?

**0 800 512 201**

Service & appel  
gratuits

115 RUE PAUL BERT - CS 70 290  
69665 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE CEDEX  
[www.agglo-villefranche.fr](http://www.agglo-villefranche.fr)

VILLEFRANCHE  
BEAUJOLAIS  
SAONE  
**agglo**

